



# L'ACCUEIL DE L'ENFANT DE 0 à 6 ANS



# Territoire du Mey de Béarn



**Accueil de Loisirs  
du Petit Prince**  
à Uzein

**Uzein**



**Crèche Les Pesquits**  
à Uzein



**Accueil de Loisirs  
Récr'Evasion**  
à Poey de Lescar

**Poey de  
Lescar**



**RAPAM et LAEP**  
à Poey de Lescar



**Crèche La Ninoère**  
à Poey de Lescar

**Artiguelouve**

**Laroin**



**Accueil de Loisirs  
de l'île aux enfants**  
à Artiguelouve



**Crèche l'île aux enfants**  
à Laroin



## La Petite Enfance, une compétence intercommunale

La Communauté de communes du Miey de Béarn oeuvre depuis plus de 10 ans pour soutenir et développer les services liés à la Petite Enfance. Son Relais Assistantes Maternelles et ses trois crèches offrent aux professionnelles et aux parents des ressources en matière d'information, d'accompagnement et des solutions concrètes pour l'accueil des enfants en bas âge.

Le Relais a fêté ses 10 ans en 2014, il devient en 2015 le Relais Accueil Parents Assistantes Maternelles. Cette évolution permet de donner aux parents toute leur place dans la structure. Comme pour les assistantes maternelles, ils peuvent participer à des ateliers, des animations et des sorties avec leurs enfants, assister à des soirées débats, avoir des temps d'échange et de partage d'expérience, et trouvent un accompagnement et de l'information, sur la législation entre autres.

En 2014, une nouvelle mission du relais a conforté la volonté des élus pour que le service réponde au mieux aux besoins des familles : l'infos mode d'accueil est né. Les parents trouvent dans un même lieu toutes les informations sur les modes de garde, familial chez une assistante maternelle ou collectif dans les crèches du territoire, et sur les démarches à entreprendre.

En 2010, la Communauté de communes a pris la compétence Petite Enfance et la gestion des deux crèches déjà en activité à Laroin et à Poey de Lescar. Des travaux pour doter la crèche de Laroin de bâtiments adaptés et plus grands, et la construction d'une crèche à Uzein ont permis d'homogénéiser une offre de qualité sur l'ensemble du territoire.

Les élus ont toujours souhaiter accompagner les assistantes maternelles du territoire et proposer le plus large éventail de solutions d'accueil pour les familles, qu'il soit familial ou collectif, et ce dans la plus grande complémentarité. Assistantes maternelles, crèches et parents sont au centre des attentions des services à la personne de la Communauté de communes du Miey de Béarn.

**Didier LARRIEU, président du Miey de Béarn**



# INFOS MODES D'ACCUEIL 0 / 4 ans

Un lieu d'information centralisée sur les différents modes d'accueil, qu'il soit collectif en crèche ou familial chez une assistante maternelle.



Des professionnelles de la Petite Enfance à l'écoute des parents, pour les accompagner dans leurs recherches.

Les rendez-vous ont lieu dans les locaux du Relais Accueil Parents Assistantes Maternelles ou au siège de la Communauté de communes du Mieu de Béarn (4 rue Principale à Poey de Lescar).

Les familles peuvent échanger sur leurs attentes et leurs besoins en vue d'une pré-inscription de leur enfant en crèche ou de l'orientation vers une assistante maternelle.



Contact : ☎ 05 59 68 86 37 et 06 40 15 20 90

✉ [ram@mieydebearn.fr](mailto:ram@mieydebearn.fr)

# Le 1<sup>er</sup> contact pour les parents



- Présentation de l'accueil collectif et de l'accueil familial
- Constitution du dossier administratif
- Estimation du temps d'accueil en fonction des horaires de travail des parents
- Présentation de la liste des assistantes maternelles disponibles sur le territoire
- Accompagnement pour préparer la 1<sup>ère</sup> rencontre avec une assistante maternelle
- Présentation de la commission d'attribution des places en crèches
- Estimation du coût avec présentation des aides de la CAF ou de la MSA

## Horaires d'ouverture du service

<b>Lundi</b> 17h - 18h30	<b>Mardi</b> 9h30 - 12h30 14h - 17h	<b>Mercredi</b> 9h30 - 12h30
-----------------------------	---	---------------------------------

<b>Jeudi</b> 13h30 - 16h	<b>Vendredi</b> 9h30 - 12h30
-----------------------------	---------------------------------

Possibilité de proposer d'autres créneaux sur rendez-vous





# Le RAPAM - Relais Accueil Parents Assistantes Maternelles

- Une équipe de professionnelles de la Petite Enfance
- Le service Info Modes d'Accueil 0/4 ans
- Le Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)
- Un soutien et de l'information aux parents employeurs
- L'accueil des assistantes maternelles

## Pour les parents :

Le RAPAM les informe sur le contrat de travail, la rémunération, les aides financières... et peut jouer le rôle de tiers en cas de litige avec leur salariée.

Il peut aussi répondre et soutenir les parents pour toute question éducative concernant leur enfant.

## Pour les assistantes maternelles :

Le RAPAM les soutient dans l'exercice de leur profession et les informe de leurs droits et obligations. Des rendez-vous personnalisés sont proposés pour toute question relative à l'accueil de l'enfant ou aux relations contractuelles avec les parents employeurs. Des temps d'animation collectives à Poey de Lescar, Artiguelouve et Uzein, et des soirées d'échanges et de partage d'expérience permettent un enrichissement professionnel tout en suscitant la formation.

## Pour les enfants de 0 à 4 ans :

Le RAPAM propose un lieu de socialisation et d'éveil, adapté aux jeunes enfants.

C'est aussi un espace d'information sur la profession d'assistante maternelle et sur la démarche d'agrément. Il accompagne les nouvelles agréées.





# L'accueil familial

## Les Assistantes Maternelles



C'est un accueil proposé dans un cadre familial et individualisé, assuré par des professionnelles de la Petite Enfance agréées par le Département.

Les assistantes maternelles peuvent accueillir à leur domicile jusqu'à 4 enfants en même temps, à temps plein, partiel, et en péri-scolaire.

Chaque assistante maternelle a un projet d'accueil qui respecte au mieux le rythme de chaque enfant. Une période dite d'adaptation ou de familiarisation favorise pour l'enfant et l'assistante maternelle, la création des premiers liens et permet d'accompagner la séparation parents/enfant.

Elle adapte, dans la mesure du possible, ses horaires aux besoins des parents. La souplesse est un des atouts de ce mode d'accueil.

Elle peut participer aux animations du RAPAM avec les enfants accueillis, sous réserve de l'accord des parents.

Il est très important qu'une relation de confiance puisse s'établir entre les parents et l'assistante maternelle, pour garantir la qualité de l'accueil. Les parents peuvent rencontrer plusieurs assistantes maternelles pour choisir celle qui correspond le mieux à leurs valeurs et leurs besoins.



**Contact RAPAM :**

☎ 05 59 68 86 37 et ✉ [ram@mieydebearn.fr](mailto:ram@mieydebearn.fr)



# L'accueil collectif

## Les trois crèches du Mieu de Béarn

Les multi-accueils sont des structures qui combinent l'accueil régulier et l'accueil occasionnel d'enfants, âgés de 0 à 4 ans.

Une équipe pluridisciplinaire gère des groupes de 5 à 8 enfants répartis en fonction de leur âge : les moins de 15 mois et les plus de 15 mois.

Dans le groupe des plus petits, l'équipe respecte au mieux le rythme des enfants : les repas, le sommeil et le temps d'éveil.

Dans le groupe des plus grands, c'est la vie en collectivité qui impose un peu plus son rythme avec un temps d'accueil, des « ateliers dirigés » comme la peinture, la pâte à modeler, les jeux de transvasement, etc.

L'équipe travaille en s'appuyant sur un projet éducatif et pédagogique. Elle est accompagnée par une psychologue qui intervient une fois par semaine et par un médecin une fois par mois.





## L'adaptation

C'est une étape importante dans l'accueil d'un enfant. Elle va non seulement lui permettre de prendre ses repères en termes de lieu, de temps et de personnes, mais aussi accompagner la séparation progressive pour l'enfant et sa famille. La professionnelle veillera à ce que famille et enfant puissent prendre le temps nécessaire pour se détacher sereinement et établir petit à petit une relation de confiance avec la professionnelle.



### Les horaires

Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Fermeture 3 semaines l'été et 1 semaine entre Noël et le jour de l'an

### Le coût horaire

La participation parentale est calculée sur la base des ressources nettes imposables du foyer au cours de l'année N-2. Elle est fonction

du nombre d'enfants à charge.

Le tarif couvre la prise en charge de l'enfant pendant son temps d'accueil dans la crèche, y compris les repas, les couches et les produits d'hygiène.

### Les trois crèches du territoire



**Crèche La Ninoère**  
à Poey de Lescar  
30 places



**Crèche l'Île aux enfants**  
à Laroïn 29 places



Les Pesquits

**Crèche Les Pesquits**  
à Uzein 15 places

### Contact : Coordinatrice des crèches

☎ 05 59 68 79 81 ou 06 40 15 20 90  
et ✉ [csassus-bourda@mieydebearn.fr](mailto:csassus-bourda@mieydebearn.fr)





# Lieu Accueil Enfants Parents Le LAEP

Le LAEP est un lieu de vie convivial ouvert à tout parent, grand-parent et aux enfants de la naissance à l'entrée à l'école.

Pour les parents, c'est un espace de rencontre et d'échanges d'expériences, et de jeu privilégié avec leur enfant.

C'est un espace de jeu adapté aux tout-petits où ils peuvent rencontrer d'autres enfants. Il permet de préparer en douceur l'enfant à la séparation avec ses parents et facilite l'entrée chez l'assistante maternelle, à la crèche ou à l'école.



Le LAEP est gratuit et libre d'accès une à deux fois par semaine. Pour tout renseignement sur les ouvertures, contactez le relais au 05 59 68 86 37.

Vous pouvez trouver toute la liste des LAEP en Béarn et Soule sur le site « mon-enfant.fr » ou sur la plaquette disponible au RAPAM.



# Les trois Accueils de Loisirs Pour les plus de 3 ans



Le territoire de la Communauté de communes du Mieu de Béarn compte trois Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Ils ne sont pas gérés par le Mieu de Béarn, l'intercommunalité n'ayant pas la compétence Jeunesse.

Selon le secteur concerné, les communes financent ces associations qui reçoivent également les aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

Ces ALSH accueillent les enfants à partir de 3 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Animations sur place, sorties sur le territoire ou plus éloignées sont au programme.

## Trois Accueils de Loisirs



**Accueil de Loisirs  
du Petit Prince**  
à Uzein



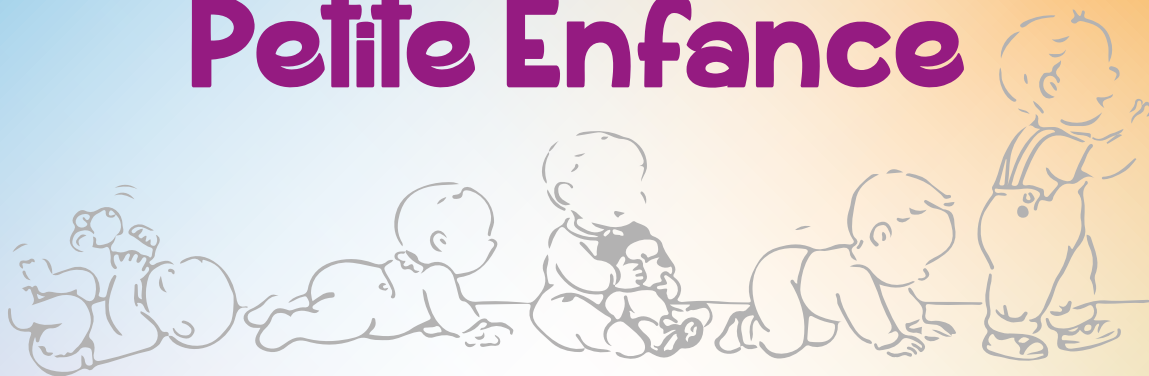
**Accueil de Loisirs  
Réc'r'Evation**  
à Poey de Lescar



**Accueil de Loisirs de l'île aux enfants**  
à Artiguelouve



# Petite Enfance



Pour tout contact : Service Info Modes d'Accueil 0 / 4 ans

 05 59 68 86 37 ou 06 40 15 20 90

Relais Accueil Parents et Assistantes Maternelles, 4 rue Principale à Poey de Lescar

Les partenaires de la Communauté de communes  
du Mieu de Béarn

